



INITIATIVE FRANCOPHONE, 2010 | UN MUR DES DROITS DE L'HOMME
Le site web francophone aidh.org invite le secteur privé à l'aider à développer un nouveau projet multimédia de promotion des droits de l'homme

Le site web **aidh.org**, site francophone de référence dans les domaines de l'information et de l'éducation aux droits de l'homme, fait appel au secteur privé (mécénat et partenariat) pour l'aider à mettre en place un projet éditorial multimédia adapté aux demandes des réseaux numériques. Il entend s'appuyer sur un Cercle de partenaires pouvant "afficher" leur soutien sur un **Mur des droits de l'Homme**, projeté sur le réseau Internet. Installé à Genève, le site aidh.org n'a pas bénéficié, jusqu'à présent, d'aides publiques, suisses ou françaises.

Aidh.org, site public d'information, dont l'engagement est basé sur le respect de la dignité de l'homme, propose, depuis dix ans, une information exigeante, en français, sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales - pari périlleux dans un réseau mondial largement dominé par l'anglais - tout en assurant l'émergence d'une identité francophone en matière de droits de l'homme.

Dédié à la philosophe suisse **Jeanne Hersch**, ce site francophone - très apprécié d'un très large public, en particulier des élèves, étudiants et enseignants - situe son engagement dans le droit fil des actions des Nations unies et du Conseil de l'Europe en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (promotion tous les droits, mais aussi des obligations et des responsabilités qui leur sont liées).

La **Déclaration universelle des droits de l'homme**, adoptée en 1948, à Paris, appelle, dans son préambule, à la promotion, par l'enseignement et l'éducation, par l'information et la sensibilisation, au "respect" des valeurs - droits et libertés - attachées à ce qui est un absolu universel, la dignité humaine. Le **Conseil des droits de l'homme**, à Genève, est saisi d'un projet de déclaration "sur l'éducation et la formation et aux droits de l'homme" qui demande aux responsables publics et privés de mettre en œuvre cette éducation en intégrant "les perspectives de l'ère numérique", étant précisé que, en la matière, "faire savoir" (l'action par l'information) et "savoir faire" (l'action sur le terrain) ont un rôle égal à jouer.

● **MUR DES DROITS DE L'HOMME | UN APPEL AU SECTEUR PRIVE**

L'**association Aidh-Genève**, gestionnaire du site web, fait appel à la "responsabilité citoyenne" des sociétés et des entreprises, suisses et françaises, pour financer son développement pendant les huit années à venir - c'est-à-dire jusqu'au 70^e anniversaire, en 2018, de l'adoption de la Déclaration universelle.

Elle lance une **initiative en direction du secteur privé** à partir d'un site web spécial dédié à une opération de **recherche de fonds** :

→ www.1millioneurosedudh.org,

site proposant la vente d'espaces publicitaires et promotionnels mesurés en pixels. Sur ce site, l'association a créé un "**Mur des droits de l'Homme**" accueillant 10'000 blocs de 100 pixels chacun, soit un million de pixels vendus au prix de 1€ le pixel. Tout acheteur d'un espace peut y placer une publicité (logo) qui pointe sur son propre site, le "Mur" restant, lui, en ligne pendant ces huit ans. La somme recueillie - l'objectif est d'attendre 1 million d'euros - sera entièrement investie dans le développement informatique et rédactionnel du site **aidh.org** pendant toute cette période.

L'association explique sur le site "**1million de pixels, 1 million d'euros**" sa **démarche** et son **projet** [L'initiative, la défense du français, les questions que l'on peut se poser, l'achat de pixels, le projet aidh.org].

L'opération s'appuie sur les recommandations du **Pacte mondial** des Nations unies [Global Compact], qui encourage le secteur privé à coopérer avec la société civile, en particulier dans le domaine des droits de l'homme. Elle s'adresse à tous les partenaires privés - sociétés, entreprises et organisations - qui revendiquent, dans leur pratique, les valeurs attachées au respect de la dignité humaine.

Une **absence de soutiens** - publics et privés - pourrait amener l'association Aidh-Genève à fermer le site aidh.org avant la fin de l'année, quelques semaines après le XIIIe Sommet de la Francophonie, qui se tient du 22 au 24 octobre 2010 à Montreux (Suisse).

● **L'ASSOCIATION AIDH-GENEVE | DES PARTENARIATS**

L'association **Aidh-Genève** bénéficie de partenariats engagés à Genève et en France : Centre universitaire Henry-Dunant /Université d'été des droits de l'homme de Genève (avec lequel a été mis en ligne le premier cours de formation à distance); Association suisse des Amis du Dr Korczak (droits de l'enfant); Chaire lyonnaise des droits de l'homme (regroupement de partenaires de l'université, du barreau et de la société civile).

D'autres partenariats sont en projet, en particulier avec le **Forum mondial des droits de l'homme** de Nantes. Avec le Forum, l'association a en projet le lancement d'un réseau "en ligne" [think tank francophone] réunissant Nantes, Genève et Lyon.

Ce **réseau francophone "Nantes-Genève"** vise à offrir, dans les domaines de l'information, du débat, de l'éducation et de la formation, un espace ouvert à la réflexion - et aux propositions - sur les grands enjeux de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

S'appuyant sur une nouvelle "plate-forme" interactive, le réseau entend proposer un lieu d'expression et d'échanges d'idées, ouvert tant aux responsables politiques qu'à ceux de la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme, aux universitaires, chercheurs et experts, ainsi qu'aux journalistes.

Genève, 6 septembre 2010.

ASSOCIATION AIDH-GENEVE
11, rue de Contamines CH-1206 Genève

Sites : www.aidh.org
[et : www.1millioneurosedudh.org]

Contact
Jean-Marc Martin du Theil
Président de l'association Aidh

Tél. + 41 79 406 41 90
Courriel : edudh@aidh.org